

~~rapport les établissons par la présente, de~~

Un chef d'atelier âgé de 52 ans, m'a  
 demandé quelle serait la somme qu'il  
 devrait compter pour être admis? En  
 d'autres termes combien faut-il payer  
comptant en sus de la cotisation pour être reçu  
 à 52 ans?

Je n'ai pu faire aucune réponse  
 ignorante si ~~M. M.~~ la somme  
 de, s'en pouvait se faire admettre.





*[Faint, illegible handwriting at the top of the page]*

*[A large block of very faint, illegible handwriting, possibly bleed-through from the reverse side of the paper]*



*[Small, faint handwritten mark or signature on the right edge of the page]*